

Années 1990 – 2001 : une croissance démographique proche des objectifs du SDRIF

55 000 Franciliens de plus
par an depuis 1998 !
La reprise de la natalité,
confortée par l'amélioration
de la conjoncture économique
est bien là.

Les dernières publications
de l'INSEE incitent, par ailleurs
à relativiser le ralentissement
démographique observé tant
en France qu'en Ile-de-France,
entre les deux derniers
recensements.

A l'heure où l'IAURIF procède
au bilan du Schéma directeur
de 1994, force est de
constater que les évolutions
récentes de la population
sont proches des
objectifs affichés alors,
à ceci près qu'elles se sont
réalisées dans un contexte
économique moins
favorable que prévu.



Foule en Ile-de-France

En 1999, 10 952 011 Franciliens ont été dénombrés en Île-de-France, contre 10 660 554 au précédent recensement de 1990. La croissance régionale s'est donc sensiblement ralentie, passant de + 73 390 personnes par an entre 1982 et 1990 à + 32 350 personnes par an entre 1990 et 1999. L'Île-de-France retrouve ainsi un rythme de croissance proche de celui observé à la fin des années 70 (+0,30 % l'an).

Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, s'étant nettement accru entre les deux dernières périodes intercensitaires (+79 500 personnes par an entre 1982 et 1990 ; +87 300 entre 1990 et 1999), le ralentissement de la croissance démographique tient à la forte détérioration du déficit migratoire de la région avec le reste du monde (province, Dom-Tom et étranger). Ce déficit, différence entre les arrivées et les départs de la région, est passé de -6 100 personnes par an entre 1982 et 1990 à -55 000 depuis, niveau jamais atteint par le passé. Cette évolution n'est pas sans lien avec les difficultés économiques rencontrées par la région dans la première moitié des années quatre-

vingt-dix. Toutefois, la parution d'autres données détaillées portant sur les flux migratoires intercensitaires conduit à relativiser l'ampleur du déficit et par conséquent, le ralentissement démographique de l'Île-de-France. Ainsi, au 1er janvier 1999, à la veille du recensement, l'Insee estimait la population de la France métropolitaine à près de 59 millions, soit 479 000 habitants de plus que celle qui sera recensée au cours des mois suivants.

L'INSEE impute cet écart à un taux d'omissions nettes un peu plus fort en 1999 par rapport à 1990. (voir encadré). Il souligne que les évolutions mesurées par les seuls recensements ne sont pas totalement cohérentes avec les données publiées annuellement par l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et estime, à partir de ces données, le solde extérieur de la France métropolitaine à +60 000 personnes par an en moyenne entre 1990 et 1999, et non 7000 personnes comme le laisseraient penser les seuls recensements.

Années 1990 – 2001 :
 une croissance démographique
 proche des objectifs du SDRIF

Composantes de l'évolution de la population depuis 40 ans et estimation provisoire au 1/1/2002

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2002*
Population totale	8 470 016	9 248 632	9 878 565	10 073 059	10 660 554	10 952 011	11 114 600
Évolution annuelle	130 100	90 310	27 650	73 390	32 350	57 740	
due au solde naturel	67 160	74 990	67 240	79 500	87 300	97 850	
- dont naissances	152 100	161 760	151 850	161 000	164 400	172 150	
- dont décès	84 950	86 770	84 610	81 600	77 100	74 300	
due au solde migratoire	62 940	15 320	-39 590	-6 110	-54 950	-40 110	
- dont solde avec la province	6 330	-23 970	-63 830	-38 360	-62 960	-63 560	
- dont solde avec l'étranger	56 610	39 290	24 240	32 250	8 010	23 450	
Taux de variation annuel	1,48	0,95	0,28	0,71	0,3	0,52	
dû au solde naturel	0,76	0,79	0,67	0,77	0,81	0,88	
dû au solde migratoire	0,72	0,16	-0,4	-0,06	-0,51	-0,36	

Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 1999 (dénombrement), état civil.

* Estimation 2002 fondée sur les données de l'état civil de 1999 et 2000, d'une estimation de ces données pour 2001 tirées des informations France entière, des données redressées de l'enquête emploi pour les migrations avec la province, d'une mesure du solde extérieur calée sur le solde extérieur de la métropole estimé par l'Insee.

Un ralentissement démographique moins fort qu'il n'y paraît

La même difficulté est apparue au niveau de l'Île-de-France. Selon les résultats du dernier recensement, l'accroissement du déficit migratoire de la région avec le reste du monde tiendrait à la fois à une détérioration de ses échanges avec la province et à une réduction forte de son excédent migratoire avec l'étranger et les Dom-Tom qui serait passé de + 32 200 personnes par an à + 8 000.

À l'échelon régional, après avoir pris en compte l'ensemble des données disponibles, l'Aurif estime à 11 108 000 le nombre de Franciliens au 1/1/1999, soit un écart de + 166 000 avec la population recensée (recalée au 1er janvier). Cet écart représente 35 % de l'ajustement établi au niveau national par l'INSEE, un ordre de grandeur cohérent avec le fait qu'il est plus difficile de recenser les habitants dans les espaces très urbanisés.

La croissance annuelle de la population francilienne aurait donc plutôt été de l'ordre de 50 000 personnes en moyenne chaque année depuis 1990, un rythme proche de ce que souhaitait le SDRIF de 1994 pour la période 1990-2003 (52 000).

Les informations issues d'autres sources (enquêtes sur l'emploi, état civil, OMI) attestent, par ailleurs, d'une reprise de la croissance démographique depuis 1998, après cinq années de quasi-stagnation (1993-1997).

La province retient mieux ses jeunes

Depuis la fin des années soixante, les Franciliens qui partent vivre en province sont plus nombreux que les provinciaux faisant le chemin inverse. Ce déficit migratoire avec la province a fortement fluctué. Il s'est détérioré dans les années quatre-vingt-dix, passant de - 38 400 personnes par an entre 1982 et 1990 à - 63 000 personnes par an entre 1990 et 1999. Il retrouve ainsi le niveau atteint sur la période 1975-1982 (- 63 800).

Ces soldes masquent l'ampleur des mouvements entre la région et la province. En 1999, 1 438 500 provinciaux ont déclaré habiter en Île-de-France au 1er janvier 1990 ; à l'inverse, 871 000 Franciliens ont déclaré résider en province neuf ans plus tôt.

Les échanges avec la province sont très liés au cycle de vie (arrivées nettes de jeunes adultes en Île-de-France ; départs nets de familles et de retraités). Ces mouvements sont pour partie sensibles à la conjoncture économique qui influe sur les migrations d'actifs. Au cours des

deux périodes 1975-1982 et 1990-1999, l'emploi a stagné, sinon reculé, dans la région (+ 4 300 emplois par an entre 1975 et 1982 ; - 3 700 emplois par an entre 1990 et 1999) tandis qu'il résistait mieux au niveau national. Les départs d'actifs vers la province ont été plus nombreux et les arrivées moindres conduisant à l'apparition d'un déficit migratoire d'actifs sur ces deux périodes.

(1) Pour rendre compatibles les estimations annuelles et le recensement, l'Insee a procédé à un ajustement à la baisse de la population qui avait été estimée au 1/1/1999. Cet ajustement a permis de rétablir " la cohérence entre les effectifs recensés en 1990 et 1999 d'une part, et les mouvements de population d'autre part (naissances, décès, solde migratoire), sans modifier l'estimation du solde migratoire ". Ni la qualité du recensement de 1999, ni celle des estimations intercensitaires du solde avec l'extérieur n'ont donc été remises en cause.

(2) Cette estimation est fondée sur les données de l'état civil (naissances, décès), des enquêtes sur l'emploi (migrations avec la province), des données de l'OMI et du solde extérieur estimé par l'Insee au niveau de la France métropolitaine (solde migratoire avec les Dom-Tom et l'étranger) fournies chaque année entre 1990 et 1999. Les données annuelles sur le solde avec la province issues des enquêtes sur l'emploi ont été recalées sur le niveau moyen du solde avec la province entre 1990 et 1999 mesuré au recensement de 1999. Cette estimation est fondée sur les données de l'état civil (naissances, décès), des enquêtes sur l'emploi (migrations avec la province), des données de l'OMI et du solde extérieur estimé par l'Insee au niveau de la France métropolitaine (solde migratoire avec les Dom-Tom et l'étranger) fournies chaque année entre 1990 et 1999. Les données annuelles sur le solde avec la province issues des enquêtes sur l'emploi ont été recalées sur le niveau moyen du solde avec la province entre 1990 et 1999 mesuré au recensement de 1999.

Années 1990 – 2001 :
une croissance démographique
proche des objectifs du SDRIF

Un recensement mieux fait mais plus difficile qu'en 1990

A chaque recensement, l'INSEE mesure l'évolution de la population par différence entre la population nouvellement recensée en France métropolitaine et la population dénombrée au recensement précédent. Disposant par ailleurs de l'excédent naturel (naissances – décès) fourni par l'état civil, il est possible, par différence, d'estimer le solde migratoire avec l'étranger et les Dom-Tom.

Il faut donc être prudent quant à l'interprétation de ce solde. Car si le recensement dénombre bien les personnes qui se sont installées sur le territoire depuis 1990, il n'appréhende pas celles qui l'ont quitté. Le solde extérieur mesuré de façon résiduelle par l'INSEE, dénommé «solde migratoire apparent» est, de fait, affecté par les différences d'exhaustivité d'un recensement à l'autre.

L'Insee attribue la forte sous-estimation du solde extérieur au recensement de 1999 à une différence de qualité entre les deux derniers recensements, la population ayant été un peu moins bien recensée en 1999 qu'en 1990 et ceci en dépit des efforts réalisés pour accroître la qualité de la collecte. «Un meilleur traitement des doubles comptes en 1999 a permis de diminuer le nombre de personnes recensées deux fois (élèves internes, étudiants...), tandis que la part des personnes non recensées a probablement augmenté, en raison de la difficulté de plus en plus grande à joindre les habitants». Selon l'Insee, le degré d'exhaustivité du recensement de 1999 a été un peu plus faible que celui de 1990, de l'ordre de 0,8 %.

En 1962 et 1990, l'Insee a mené deux enquêtes visant à mesurer le degré d'exhaustivité des recensements réalisés. Il apparaît qu'en 1990, près d'un million de personnes ont été «oubliées» en France et 400 000 comptées deux fois[2], [3], [4]. En 1999, il n'y a pas eu d'enquête post-censitaire.

L'enquête de 1990 a permis d'estimer le taux d'omission en France à environ 1,8 % et les doubles comptes à 0,7 %. La population de 1990 a donc été recensée avec une marge d'erreur de 1,1 %. De façon générale, les erreurs de dénombrement touchent plus particulièrement :

- Les grandes agglomérations. En 1990, le taux d'omission est de 2,9 % pour l'agglomération parisienne. Par contre le risque de double compte (0,7 %) ne semble pas différer selon la taille de l'agglomération.
- Les personnes seules. Elles sont plus souvent oubliées (3,2 % en 1990) et plus souvent comptées deux fois que les autres (1,4 %).
- Les jeunes adultes et les étudiants. C'est entre 20 et 30 ans que le taux d'omission est le plus élevé (4,6 % à 20-24 ans, 3,1 % à 25-29 ans en 1990). Le pourcentage de doubles comptes est aussi très élevé entre 20 et 24 ans (2,5 %). Si on ne s'intéresse qu'aux seuls étudiants de plus de 18 ans, le taux d'omission s'élève à 5 % et le taux de doubles comptes à 3,6 %.
- Les nouveau-nés. 4,9 % d'entre eux ont échappé au recensement de 1990.
- Les étrangers. Ils sont deux fois plus souvent oubliés que les Français (3,6 % d'omissions contre 1,6 %), surtout les étrangers qui proviennent du Maghreb (4,6 %).

À titre comparatif, le taux d'omission au recensement anglais de 2001 a été de 6 % (dont 2 % de questionnaires incomplets), les omissions ayant été nettement plus élevées entre 20 et 24 ans chez les hommes (13 %) et dans les centres urbains (taux d'omission de 22 % dans Inner London). Prévoyant les difficultés de collecte, les Anglais ont décidé dès l'élaboration du recensement de procéder à une enquête complémentaire destinée, par comparaison, à redresser le recensement pour le rendre «exhaustif». C'est la première fois qu'un pays procède au redressement complet de son recensement.

Durant la décennie quatre-vingt-dix, la crise économique, plus forte en Île-de-France, a nettement contribué à la baisse du nombre d'arrivées de jeunes de province. Les actifs sont toujours majoritaires parmi les jeunes de 20-29 ans venus de province (78 % en 1999) mais leur nombre a sensiblement diminué, celui des étudiants s'est stabilisé après avoir fortement augmenté dans les années quatre-vingt. La province a donc mieux retenu ses jeunes, actifs ou étudiants, que par le passé. Le solde des mouvements de jeunes de 20-29 ans avec la province est devenu moins favorable à la région : il est passé de + 26 000 jeunes par an entre 1982 et 1990 à + 18 600 entre 1990 et 1999. Les grandes villes de province sont moins déficitaires avec l'Île-de-France qu'auparavant (tous âges confondus), notamment celles de l'ouest et du sud. Des villes comme Marseille, Toulouse ou Nantes gagnent maintenant des habitants dans leurs échanges avec la région.

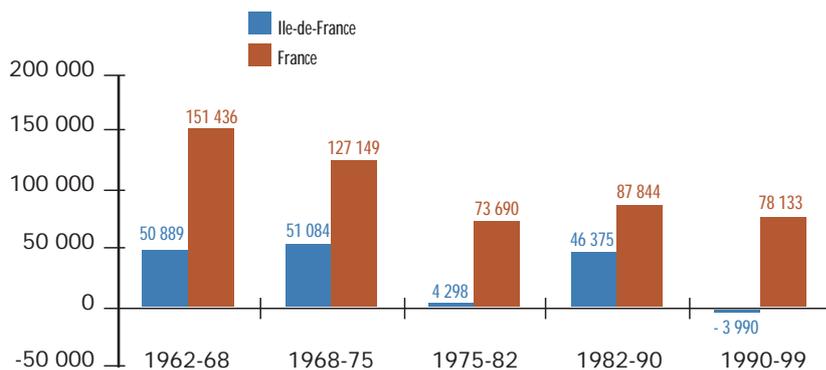
Globalement, la situation difficile du marché de l'emploi francilien dans les années quatre-vingt-dix – baisse de l'offre, précarisation des emplois – et le développement des structures universitaires en province ont contribué à freiner "la montée" de jeunes actifs et à stabiliser les arrivées d'étudiants en l'Île-de-France.

En sens inverse, le nombre de départs vers la province au moment de la retraite s'est légèrement tassé. Le solde des migrations après 60 ans est passé de - 23 600 personnes par an à - 22 700 personnes par an. Compte tenu du nombre croissant de Franciliens à ces âges, cette baisse traduit un ralentissement sensible de l'intensité des départs en province au moment de la retraite [5].

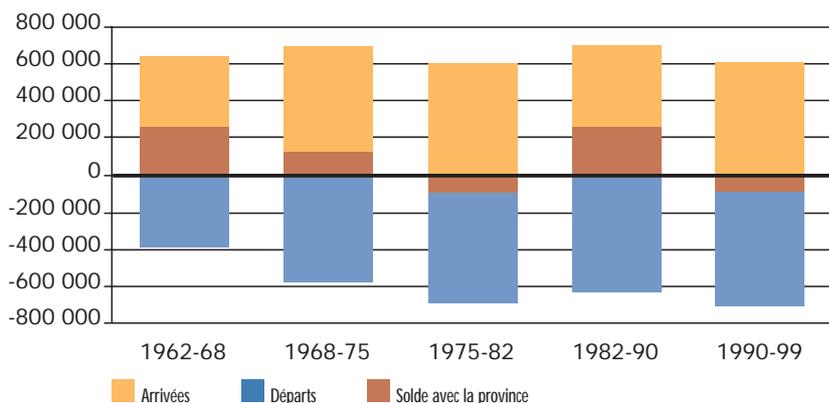
L'Île-de-France continue donc à jouer un rôle de plaque tournante des migrations en France : 42 % des flux migratoires interrégionaux touchent la région capitale, qu'elle soit terre d'accueil (16 % des flux), ou terre d'émission (26 %). Son poids démographique en France reste stable et oscille entre 18,5 % et 18,8 % depuis 1968 (18,7 % en 1999).

Les migrations avec la province sont sensibles à la conjoncture

Évolution annuelle de l'emploi

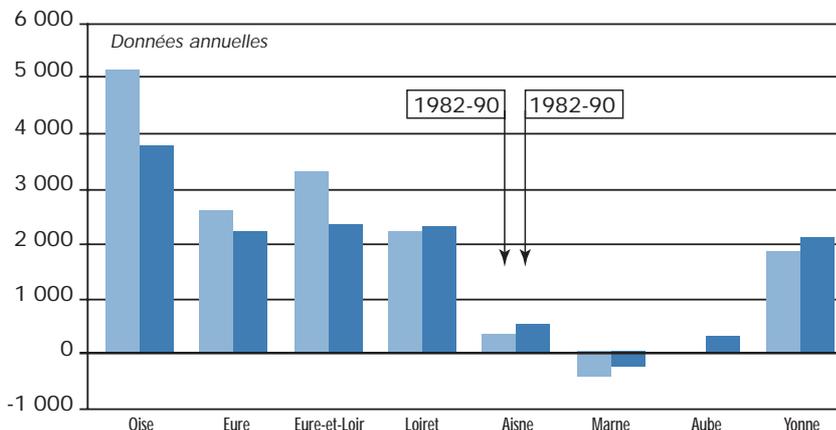


Évolution des mouvements d'actifs entre l'Ile-de-France et la province (moyennes annuelles)



Source : recensements de la population de 1962 à 1999

Départements limitrophes : les soldes migratoires avec la région s'atténuent



Source : recensements de la population de 1962 à 1999

Ralentissement du desserrement

Au sein de la région, le ralentissement démographique s'est accompagné d'un moindre desserrement de la population sur le territoire régional et à ses franges. La crise économique du début des années quatre-vingt-dix, qui a pesé tant sur l'engagement des investisseurs que sur les revenus des ménages, a fortement infléchi le niveau de la construction. Le recul a été particulièrement vif en grande couronne, sous l'effet du fléchissement de la construction individuelle et de l'achèvement progressif des programmes en ville nouvelle. En conséquence, les mouvements de desserrement du cœur de l'agglomération vers sa périphérie se sont ralentis. Le déficit migratoire de Paris avec le reste de la région est passé de - 33 550 personnes par an entre 1982 et 1990 à - 22 950 entre 1990 et 1999, celui de la petite couronne avec le reste de la région de - 10 100 à - 5 260. Parallèlement, l'excédent migratoire de la grande couronne avec le reste de la région s'est réduit, passant de + 43 660 à + 28 210.

Le ralentissement de la croissance démographique francilienne n'est pas liée à un débordement accentué à ses franges. Bien au contraire, le desserrement de la population s'est aussi ralenti vers les huit départements limitrophes du Bassin parisien. La croissance démographique de ces huit départements s'est réduite de moitié et le déficit migratoire de l'Île-de-France avec ces départements s'est atténué passant de - 15 400 personnes par an entre 1982 et 1990 à - 13 600 personnes par an entre 1990 et 1999. Ce solde a baissé essentiellement dans les départements où il était le plus élevé : l'Oise, l'Eure et l'Eure-et-Loir.

**11,1 millions
 de Franciliens
 au 1/1/2002**

Sur quel chemin s'est engagée l'Île-de-France depuis le dernier recensement ? Les estimations provisoires faites par l'IAURIF indiquent le maintien d'une croissance régulière, de l'ordre de 55 000 Franciliens supplémentaires chaque année depuis 1998. Au 1/1/2002, l'Île-de-France compterait 11 115 000 habitants (données calées sur le recensement de 1999).

Sous l'effet d'une reprise des naissances, l'excédent naturel atteint des niveaux records. Il frôle les 100 000 personnes en 2000, niveau sans doute atteint en 2001². Le nombre de naissances s'est sensiblement accru depuis 1998 et devrait se stabiliser, comme en France métropolitaine, en 2001. En 2000, 174 175 bébés franciliens ont été déclarés à l'état civil contre 162 032 en 1997. Les naissances franciliennes représentent 22,5 % des naissances en France. Le nombre de décès se tasse légèrement et l'âge moyen au décès continue de reculer. Entre 1990 et 1999, les Franciliens ont gagné 2,3 années de vie supplémentaires, les Franciliennes, 1,6 an [5]. 14 % seulement des décès déclarés en France sont domiciliés en Île-de-France.

L'excédent naturel francilien constitue ainsi 43 % de l'excédent observé en France sur la période 1998-2000. Le fort dynamisme naturel francilien tient avant tout à la relative jeunesse de sa population. La population en âge d'avoir des enfants est relativement plus nombreuse qu'en province, plus féconde aussi, et les personnes âgées sont à l'inverse sous-représentées. Cette jeunesse relative de la population francilienne est alimentée et entretenue par la



Vincent Collain, Iaurif

structure des flux migratoires : arrivées nettes de jeunes adultes, départs de retraités.

Les données de l'OMI attestent d'une légère hausse de l'immigration étrangère depuis deux ans. L'Insee estime le solde des échanges de la France métropolitaine avec les Dom-Tom et l'étranger à + 60 000 personnes en 2001, niveau moyen estimé sur la dernière période intercensitaire. Comme le rappelle l'Insee, «la France se distingue du reste de ses partenaires européens par un solde migratoire peu élevé. Par rapport à sa population, il est le plus faible des Quinze». Les estimations de l'IAURIF pour la région étant calées sur celles de l'Insee, le solde extérieur de la région serait de l'ordre de 23 000 personnes par an depuis 1999, contre une moyenne de 27 000 entre 1990 et 1999.

À l'échelon régional, la mesure des échanges avec les autres régions reste le point le plus délicat des estimations de population entre les recensements. Pour ce faire, la méthode de l'IAURIF recourt aux enquêtes sur l'emploi de l'Insee qui permettent d'appréhender

de façon approchée³ le solde migratoire entre l'Île-de-France et la province. Selon les trois dernières enquêtes, le déficit migratoire avec la province serait estimé à environ - 63 000 personnes par an sur les années 1999-2001. C'est nettement moins que pendant les trois années de crise 1993-1995 où ce déficit aurait été de l'ordre de - 92 000 par an. Toutefois, récemment, le déficit ne semble pas s'atténuer en dépit de la reprise soutenue des années 1998-2000. Les données de l'enquête emploi, issues d'un sondage, sont entourées d'une marge d'incertitude non négligeable et ne permettent pas d'analyser finement les flux migratoires. Il faudra attendre les premiers résultats du recensement rénové pour appréhender plus précisément les tendances actuelles.

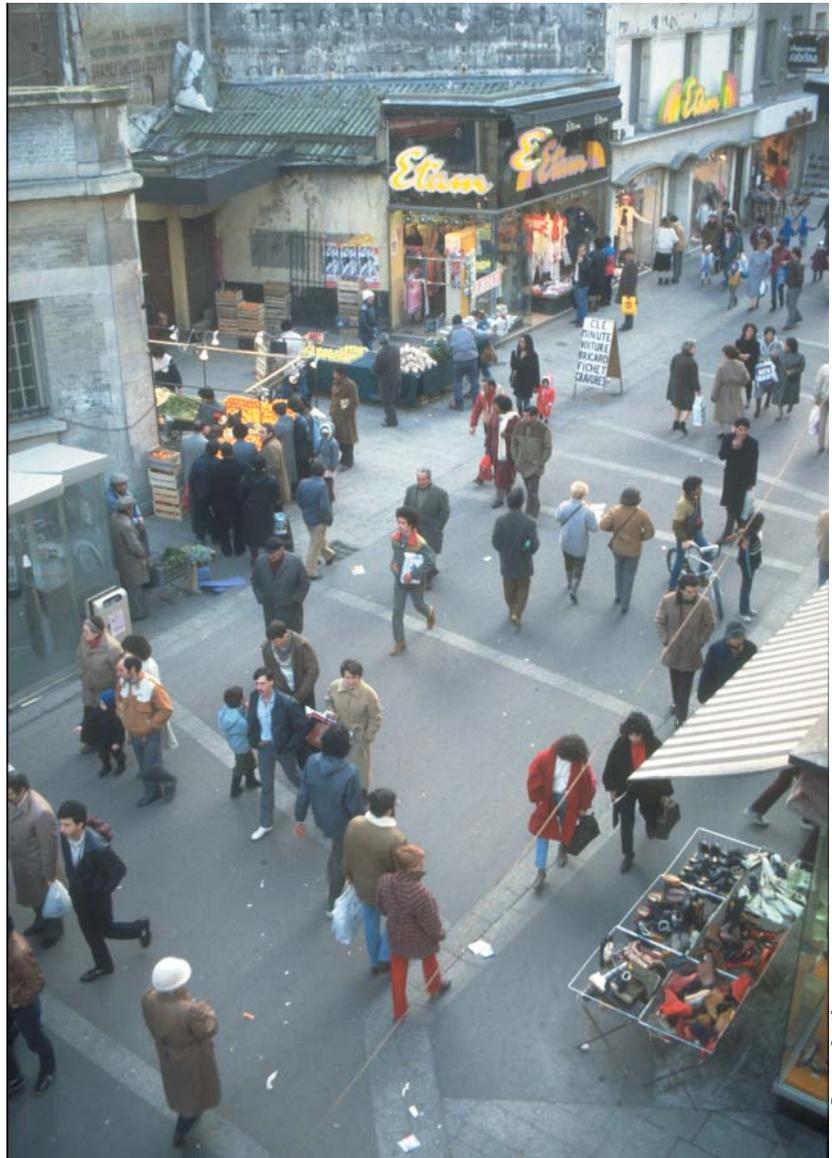
(2) Estimation fondée sur le nombre de naissances et de décès observés en France métropolitaine en 2001.

(3) L'enquête emploi étant une enquête par sondage, l'estimation qu'elle fournit du solde migratoire entre l'Île-de-France et la province est entachée d'une incertitude, qui est de l'ordre de + ou - 20 000 personnes par an. Les déficits estimés entre les recensements de 1990 et 1999 ont été recalés (à la baisse) sur le déficit moyen déduit du recensement de 1999. La correction a été reconduite après 1999.

Années 1990 – 2001 :
 une croissance démographique
 proche des objectifs du SDRIF

Un retour sur les 25 dernières années montre que les soubresauts du marché de l'emploi sont beaucoup plus marqués en Île-de-France qu'en province, en raison d'une plus forte exposition de l'économie francilienne au marché mondial. Cette forte exposition explique en grande partie les à-coups de sa croissance démographique. Les dix dernières années attestent d'une grande vitalité de la démographie francilienne malgré une conjoncture économique morose. Les documents du SDRIF envisageaient une maîtrise de la croissance démographique dans un contexte économique plus favorable à la région (+ 410 000 emplois dans la région entre 1990 et 2003). En dépit d'une absence de créations nettes d'emplois sur la période 1990-1999, la hausse moyenne de la population a été proche du rythme envisagé.

Une croissance démographique plus soutenue, semblable à celle de la fin des années quatre-vingt n'est donc pas à écarter dans le cadre d'une reprise durable de l'économie, si, toutefois, on n'assiste pas à un nouveau retournement, cette fois à la baisse, de la fécondité. La France est aujourd'hui, avec l'Irlande, le pays européen dont la fécondité est la plus élevée. Qu'en sera-t-il demain ? Qu'advient-il des flux migratoires ? L'ouverture de l'Île-de-France sur le monde et son rôle central dans les échanges interrégionaux en font une région particulièrement sensible aux mouvements de population. L'évolution de la population francilienne, pas plus que son économie, ne sont un long fleuve tranquille qu'il est aisé de maîtriser. Organiser la vie des Franciliens de demain, jeunes ou plus âgés, envisager les équipements qui leur seront nécessaires supposent au préalable de réfléchir sur les cheminements économiques et démographiques que pourrait emprunter l'Île-de-France.



Laurence Reynaert - Iaurif

Pour en savoir plus :

- [1] Kerjosse R., Bilan démographique 1999, hausse de la fécondité et recul de la mortalité, Insee Première n°698, février 2000.
- [2] Vangrevelinghe G. : Recensement démographique de 1962. Etude de l'exhaustivité du dénombrement. Insee, Etudes statistiques n°4, Oct-Déc 1963.
- [3] Coeffic N. : L'enquête post-censitaire de 1990. Une mesure de l'exhaustivité du recensement. Ined, Population n°6, Déc 1993.
- [4] Jacod M. : La qualité des recensements. Courrier des statistiques n°73, mars 1995.
- [5] Atlas des Franciliens, tome 3 - Population et modes de vie, INSEE, IAURIF - déc. 2002

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de la publication : Hervé Gay
 Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat
 Assistante : Emmanuelle Pellegrini
 Article : Mariette Sagot, DDHEGL
 Conception-réalisation : Studio Iaurif

Diffusion par abonnement :
 76 € les 40 numéros (sur deux ans)
 Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38
 Le numéro : 5 €

Librairie d'Île-de-France : 15, rue Falguière
 75015 Paris - Tél. : 01.53.85.77.40
<http://www.iaurif.org>
 ISSN 1161-7578